

Nom et coordonnées de l'école : Les Platanes 3 place du Foirail	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE
Commune : Saint Selve	Date : Lundi 7 novembre 2022

**Circonscription :
Gradignan**

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Blaviel Christine

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale :

Equipe enseignante :	Mmes Caillon, Gurtler, Ostiz, Persil, Morcuende, Patris, Nicolas, Wilmot, Le Mouël, Deslus, Kugener, Boucier, Merceron, Fiquet, Villalongue, Phalempin, Agras, Pleumecker, Mr Fradj
Le maire ou son représentant :	Mrs Fanjul et Bordelais
DSDEN :	
Les parents d'élèves	

Excusés :

Début du conseil d'école : 18h30

Secrétaire de séance : Mme Nicolas Laurence

Présentation du conseil d'école.

Composition du Conseil d'Ecole

En sont membres:

- le directeur de l'école
- les enseignants,
- les enseignants remplaçants,
- les représentants des parents d'élèves élus,
- le maire,
- le conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- le délégué départemental de l'Education nationale,
- un des membres du réseau d'aide psychopédagogique intervenant dans l'école,
- l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription, membre de droit.

En fonction de l'ordre du jour, le président peut inviter, après avis du conseil d'école, toute personne dont la consultation est jugée utile.

Fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, lieu de concertation doté de compétences décisionnelles. Le compte rendu pourra être visible sur le blog et le site de la mairie pour consultation.

Mr Fanjul rappelle que la seule communication obligatoire est l'affichage et l'archivage à l'école.

La mairie est d'accord pour le communiquer sur le site de la mairie si et seulement si la version finale est consensuelle.

Résultat des élections

Nombre d'inscrits : 714

Nombre de votants : 323

Taux de participation : 45,24%

- Association « parents des Platanes » : 13 sièges
- Union des parents : 6 sièges

Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur : Il est identique à l'année dernière, il sera posté sur le blog de l'école ainsi que le compte rendu du conseil d'école.

b) Sécurité à l'école

Exercice incendie : 2 exercices à réaliser dans l'année.

Exercice : 6 octobre:

Déclenchement : intempêtif. Tous les boîtiers ont été vérifiés. Aucun n'était enclenché.

- Maternelle évacuation en 2 min alarme audible partout dans les classes.

- : Elémentaire évacuation en 2 min. Bonne audition.

PPMS :

Exercice « attentat/intrusion » doit être fait d'ici le 1^{er} décembre. Les parents sont informés.

Exercice « risque majeur » d'ici le 07 avril.

Une demande a déjà été faite auprès de la mairie pour investir dans des boîtiers d'alerte, demande qui remonte à 2018. Y a-t-il un retour de devis ?

Mrs Bordelais et Fanjul : Très cher. La norme éducation national est d'avoir un signal, nous sommes donc conforme. Un tel dispositif, vue la configuration des différents bâtiments est très onéreux. La question sécuritaire préoccupe cependant les élus mais que dans la conjoncture et l'incertitude économique actuelle, ils se doivent d'être extrêmement prudents sur tout ce qui concerne les finances publiques.

Mme Blaviel : La conjoncture actuelle est acceptable pour l'année à venir. Cependant la question et la demande d'un boîtier alarme PPMS remonte à plusieurs années.

Le problème n'est pas d'être conforme mais d'être entendu, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on utilise la corne de brume.

Une demande de sonnerie électrique pour les récréations a été faite l'an dernier, est-il possible d'associer la sonnerie et des alarmes électriques pour les exercices de PPMS ?

Protocole « choc à la tête » : le samu 33 et les médecins régulateurs ont élaboré un protocole pour réguler les appels au 15 suite à un choc à la tête.

voici les critères à prendre en considération.

- Perte de connaissance
- Vomissements
- Saignement du nez ou oreille
- Somnolence
- Modification du comportement
- Hématome
- Maux de tête
- Choc très violent
- Enfant inconsolable
- Enfant avec un PAI.

c) Hygiène à l'école

L'école se doit d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être.

Ménage :

Régulièrement de gros problèmes sont soulevés et remontés par les enseignants Mmes Capdebos et Gueguen se déplacent souvent pour les constater.

Tables et sols non lavés, papier non remplacé.

De fortes odeurs dans les toilettes.

Il manque trop souvent de matériel ou consommable.

Certaines ATSEM ont acheté sur leur argent personnel : balai, produits ménagers, éponge, savon... Il faudrait voir pour qu'elles se fassent rembourser.

Mr Bordelais : il n'a jamais été demandé aux agents d'acheter du matériel professionnel sur leurs propres deniers. Si elles en font la demande, elles seront évidemment remboursées. Chaque demande de matériel est étudiée et si elles sont justifiées, sont accordées.

le contrat est dénoncé, le ménage va être internalisé à partir de début janvier. Il sera fait par des agents, embauche supplémentaire + extension d'horaires pour 2 autres. Il est question que les atsems fassent aussi le ménage dans les classes et qu'elles ne fassent pas le périscolaire, mais c'est encore en discussion.

L'équipe souhaiterait que le ménage des tables se fasse tous les jours.

Mr Bordelais : ce n'est pas le lieu pour aborder ce point.

d) Service civique

L'école a recruté un service civique, Emilie Bonadé. Elle intervient dans la classe de GSCP. Sa mission court de septembre au 7 juillet 2023.

Elle intervient auprès de l'enseignant, Mr FRADJ Skander en soutien aux activités éducatives pédagogiques.

e) Budgets municipaux.

Fournitures : 18165 euros (17000 en 2021), sur ce budget on déduit 3000 euros pour le fonctionnement collectif, il reste 32 euros par élève.

APE : 5700 € (5200 en 2021)

Bus : 5500 euros (5750 en 2021)

Sur ce budget, il faut imputer la piscine (2134 euros)

Reste 3366 euros à partager en 19 classes (177€ / classe)

Pour 2022/23 : 29€ par enfant

Recettes :

SUBV MAIRIE	5700,00
Bus sept 2020	5760,00
ADHESIONS	2517,00
PHOTOS	4334,80

Vente sacs	1366,20
DONS PARENTS des platanes : projet grand nord	1 000,00
Remb voyage de 2020 CM2	5734,25

Dépenses

DONS ACTIONS PARENTS		-1000,00
MANIFESTATION		-30,40
MATERIEL CO		-1492,87
ABONNEMENTS		-811,30
Fonctionnement		-647,89
CLASSES		-14410,37

Le solde important en fin d'année est justifié car il y a eu moins de dépenses + remboursements de 2020 (5700 euros), la subvention pour les mobilités Erasmus des enseignants+ le fond des classes des enseignants qui partent et n'utilisent pas tout leur budget.

Décision d'apurer ce compte et de mieux redistribuer à chaque classe tout en gardant bien sûr un fond de roulement obligatoire.

Cette année est organisé le Projet de « délices sucrés » pour financer des projets et sorties avec nuitées. La somme restante sera partagée entre les différentes classes.

Le bureau de l'APE a été refondu.

Nouvelle présidente : Mme Wilmot

La gestion se fait de façon plus collégiale car c'était très lourd à gérer.

Les parents ont été sollicités de façon ponctuelle et régulière notamment avec les ventes de gâteaux et bonbons afin de baisser la part famille des voyages scolaires. Nous les en remercions.

Communication

a) Parents/Enseignants :

Cette année, la communication avec les nouveaux parents s'est faite par mail. Il n'y a pas eu de visite de l'école.

En juin, on proposera à nouveau la formule d'avant COVID : RDV et visite de l'école par groupe pour les parents des futurs PS.

Accueil des PS seuls le premier jour. Temps plus calme avec les maîtresses. Idem avec CP, rentrée à 9h.

Les réunions de rentrée dans chaque classe au cours du mois de septembre ont pu avoir lieu.

Remise en service du blog de l'école. Toutes les communications qui concernent l'école, les associations de parents d'élèves et le périscolaire passeront par ce blog. Il est donc impératif que tous les parents s'y connectent.

Le cahier de liaison (peut être à terme disparaîtra) permet d'établir une communication.

Communication des résultats des évaluations nationales à chaque parent.

Communication du livret scolaire semestriel en élémentaire (janvier et juin) et du cahier de réussite en maternelle. Fréquence 2 fois dans l'année.

Le cahier d'activité en maternelle est remis aux parents à chaque vacance.

Certaines enseignantes ont un blog de classe.

b) Parents/Mairie :

Portail famille mis en place depuis septembre 2018, règlement périscolaire sur le portail.

Il y a 3 Commissions cantine au cours de l'année. Une par période.

Projets et vie de l'école

EMC :

Journée de lutte contre le harcèlement : 10 novembre, ce sera l'occasion en fonction de l'âge des enfants et à travers des supports vidéo d'accompagner et de sensibiliser les élèves à cette problématique du vivre ensemble.

Une semaine de **sensibilisation aux dangers des écrans** se déroulera du 27 février au 3 mars.

Les enseignants de chaque classe travailleront en s'adaptant au niveau de leurs élèves.

La soirée jeux de société (en lien avec la semaine de sensibilisation aux dangers des écrans) organisée par les parents d'élèves est reconduite, la mairie en collaboration avec la ludothèque mettra à disposition les jeux de société. Une vente de chocolats, café, gâteaux aura lieu au profit de l'école.

Intervention sur **la sensibilisation à la citoyenneté** en lien avec **les** pratiques numériques à destination des CM2 : Intervention en novembre de l'association « Charnière » mandatée par la CCM.

Projet de classe :

Maternelle :

Projets maternelle et GS/CP

- Cirque Arlette Gruss (Classe 3-4-5-6-7 et GS/CP en janvier
- Atelier de cinéma d'animation avec un intervenant.
- Ecole et cinéma: visionnaire de deux films au cinéma Jean Eustache de Pessac
- Spectacle et concert de Noël: 12 décembre .

Classe 3-4:

Ecole du dehors: sorties hebdomadaires dans la forêt de Saint Selve

:Semaine du goût :

GS : semaine très riche avec dégustation, ateliers culinaires tous les jours durant la semaine

Classe 1, 2 et 5 avec recettes d'automne et activités de tris et classification

La bibliothèque : les enfants bénéficient d'ateliers sur place et d'emprunts. Lorsque 'il y a des projets pédagogiques sur un thème particulier, la médiathèque collecte des livres sur le thème auprès du réseau.

Réflexion sur les langues et la sensibilisation aux langues.

De kokoro : est une méthode d'apprentissage intuitive de l'anglais, par vidéos hebdomadaires avec des activités ludiques animées par des enfants anglophones natifs: réabonnement pour 2022 23+ achat d'une méthode chez les éditions Jocatop.

Création d'un paddlet avec partage de ressources pour le cycle 1 sur différents thème (se saluer, les émotions, les couleurs, le corps...)

Sortie cueillette automnale classes 1, 2 et 6 PS/MS retour des vacances Toussaint , semaine du goût classes.

Sortie cueillette automnale classe 5 et 7.

Début de la fréquentation bibliothèque de Saint Selve pour toutes les classes maternelles , mise en place d'un cahier de sensibilisation linguistique classes

Elémentaire :

Les classes de cycle 2 sont en réflexion sur des sorties avec nuitées. Les cycles 3 sur une sortie à la journée sur Paris/ visite de l'assemblée nationale.

CP Mmes Le Mouel et Wilmot.

Cycle piscine jusqu'au 18 novembre

CE1

Mmes Merceron et Kugener

- Sortie le 17/10 à la forêt de Migelane à Martillac pour étudier la litière forestière, animée par la réserve naturelle de Saucats.

Cycle tennis : 5 séances.

CE2 Mme Fiquet

Projet de concert avec l'organisme « Concerts de poche » en collaboration avec une classe de l'école de Saucats. *Concert : Salle polyvalente de Saint Selve, dimanche 29 janvier 2023 à 18h. Thème : percussions corporelles + trio ROGUE (trio saxophones et piano)*

CE2 Mme Deslus

Rencontre à la biblio le jeudi 17 novembre 14h, avec l'auteur de premier roman et autres... **Thierry Lenain** .

Projets communs

CE2 Mmes Deslus et Fiquet

- Sortie en septembre à l'éco musée de la vigne de Gradignan
- En collaboration avec Monsieur Berthelot, de la Communauté des communes, un travail sur l'écologie et la protection de la nature (fabrication d'un jardin en lasagnes, le recyclage...).
- la classe de découverte (du 30 mai au 2 juin) sur le thème aussi de la nature. .
- Les 2 classes de cm1 cm2, intervention en collaboration avec CCM sur thème de la nature

CROSS de la GS au CM 2+ Goûter de Noël : le mardi 13 décembre.

- **EPS** : Reconstitution de l'intervention de l'éducateur sportif Julien auprès des classes de CP au CM2. En attente pour mise en place du roulement. L'intervention a commencé dès jeudi 10/11, rythme d'une après midi par semaine
- **Tennis** : intervention (entre 5 et 7 séances/classe) du club de tennis le vendredi après midi pour les classes de CE1/CE2. Très bonne intervention qui plaît aux enfants.
- **Langues vivantes**

Italien pour les CM2 avec l'intervention de Mme Di Ruzza professeur d'italien au collège de St Selve. 30min tous les 15 jours, en petit groupe, à partir du jeudi 10 novembre.

Langues et culture d'origine sera mis en place sur l'école de La Brède pour le portugais.

Formation des enseignantes :

Octobre 2022 : Bourse de Mobilité Européenne. Un dossier de demande de subvention dans le cadre de la formation avait été déposé en février 2020. Accordé à hauteur de 70%

L'agence Européenne a alloué un budget pour effectuer des mobilités entre décembre 2020 à décembre 2022. La demande est faite par un établissement pour former les enseignants de son établissement.

L'objectif est l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances, de méthodes et d'outil dans le domaine de la langue ou pédagogique.

Du 24 au 28 octobre Mme Bourcier s'est rendue en Finlande à Helsinki pour assister à une formation dispensée en anglais autour de la pédagogie finlandaise » Phenomenom »

Du 30 octobre au 4 novembre, Mmes Blaviel et Ostiz se sont rendues en Italie, à Florence pour suivre une formation dispensée en anglais « The Child First: Montessori, Reggio Emilia System and Contemporary Approaches to Pre-School Education ».

Cycles Piscine :

CP : 18 novembre

CM2 : 2 décembre jusque fin de la période 3

CP/CE1 + CP de la GS iront en P3

Organisation pédagogique

7 classes en maternelle réparties en : 5 PS/MS 2 GS

Effectif : dans les classes de PSMS : entre 24 et 25

Effectif allégé en GS : 24 dans le cadre de la priorité renforcée sur les GS CP et CE1.

Total : 171

12 classes en élémentaire : 276

1 classe inter cycle : GSCP : 21

TOTAL : 468

2 inscriptions prévues à la rentrée de janvier : 470

Organisation rentrée :

Pour privilégier un accueil de qualité pour les PS, les MS et les GS ont commencé l'école l'après midi. C'était très calme pour les petits et très apprécié. Nous allons le pérenniser.

Nous remercions tous les parents de MS et de GS qui se sont organisés pour déposer leur enfant l'après midi.

Rentrée en élémentaire :

8h20 des classes de CE1 au CM2

9h la rentrée des CP, ce qui permet un accueil plus serein pour les enfants.

Evolution des effectifs depuis 2017

2017: 372

2018: 409

2019: 436

2020: 456

2021: 472

2022 : 470 à partir de janvier 2023

Parcours de l'élève.

a) Dispositifs d'aide : rappel des différents dispositifs proposés par l'Education Nationale pour venir en aide aux élèves présentant des difficultés (ponctuelles ou régulières) :

- les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : 1 heure /semaine le lundi

et pour certaines enseignantes : le lundi et jeudi 45 min :

Dans chaque classe, ces activités sont proposées aux élèves repérés par l'enseignant de la classe

- le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), composé d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse E (aide à dominante pédagogique) . Les coordonnées figurent dans le cahier de liaison. La prise en charge d'un élève est proposée par son enseignant et doit être validée par ses parents pour être effective.

- Pôle ressource : c'est une instance composée de l'inspectrice, de psychologue scolaire, enseignant de RASED ... qui fait des propositions aux enseignants accueillant des enfants qui présentent des comportements inadaptés.

Structures spécialisées.

- La classe **ULIS** sont des unités localisées pour l'inclusion scolaire :

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes). Ce sont les commissions qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS qui lui offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à ses potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque ses acquis sont très réduits.

Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

-Les **UEP2A** sont des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants

Objectifs et actions cycle III

Le cycle 3 regroupe les classes de CM1 CM2 et 6^{ème} et recouvre donc l'école et le collège. Il a un double objectif :

- Consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux
- Permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège.

Des conseils école / collège sont mis en place régulièrement, ils se réunissent au moins deux fois par an. Ils sont tenus par une présidence conjointe premier et second degré assurée par le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de circonscription du premier degré. Il a pour mission la mise en œuvre des projets.

Demande école :

- Le panneau de basket a été retiré n'étant pas aux normes de sécurité. Est-il possible d'avoir un panneau de basket au norme ?

Mrs Bordelais et Fanjul : cela devrait être possible. Un devis sera déposé par Mme Blaviel.

- Renouvellement du parc vélo en maternelle : demande de la mairie de déposer un devis en janvier pour établir le budget.

Mrs Bordelais et Fanjul : le budget est limité pour les engins roulants

Mme Blaviel rappelle que la demande pour les vélos en maternelle est faite par l'école mais qu'ils sont également utilisés par le périscolaire ;

- classe acacia (Mme Fiquet) mise en place de rideaux complémentaires sur le côté vitré de la classe (côté cour de récréation) pour pouvoir réduire la luminosité et améliorer la visibilité des images projetées avec le vidéoprojecteur.
- Classe 5 et 6 : installer des rideaux.
- Demande de système plus grand pour tirer les caisses de bois où des livres sont rangés.
- Photocopieur : demande d'avoir un toner d'avances, la demande et l'achat doit être fait auprès de vraiment trop proche de la fin du consommable. Il n'y a donc pas assez de temps entre l'information et Ricoh par la mairie. C'est vraiment indispensable car la détection du pourcentage de toner restant est la livraison.

Mrs Bordelais et Fanjul : La demande sera faite auprès de RICOH pour avoir un tonner d'avance.

- Informatique : Demande de branchement et d'installation de logiciels pour certains.

Tirer des fils dans les algécos pour avoir des connections.

Demande pour installer des licences pour la classe de GS/MS

Demande pour relier les ordinateurs à la photocopieuse

Travaux à envisager :

Vérifier les prises ethernet de la salle des maîtres et salle de motricité, elles ne fonctionnent plus.

Finaliser l'insonorisation de la classe acacia.

Mr Fanjul : Des branchements ont déjà été effectués.

Nous demandons une liste exhaustive des besoins par classe pour traiter cette question rapidement, efficacement et en adéquation avec la demande de l'équipe enseignante

- L'équipe maternelle remercie la municipalité pour l'installation du rétroprojecteur dans la salle de motricité.

Questions de « parents des Platanes. »

Pour l'école :

- Pourquoi les élèves n'ont plus le droit de jouer au football dans la cour de récréation ?
Une réorganisation du temps de récréation a été mise en place depuis la rentrée :
2 services/ une mallette avec des jeux calme/ des caisses livres/structure, table de ping-pong
Peu d'enfants se plaignent de ne pas pouvoir jouer au foot.
Le foot tel qu'il est pratiqué dans la cour n'est pas un jeu à règle mais un moment où des tensions se cristallisent, des rivalités se forment, les enjeux sont déviés. L'équipe pédagogique a donc préféré mettre en place d'autres espaces jeux.
Depuis, il y a moins de conflits.
- Est-ce que les parents peuvent entrer par le portillon du stade le soir pour récupérer les enfants de grande section qui sont chez les primaires ?

Non car il n'y pas de service de portail. Les enseignants accompagnent leurs élèves mais repartent aussitôt.
- Bibliothèque : lors des réunions de rentrée certains enseignants ont dit qu'ils iraient à la bibliothèque mais d'autres non. Est-ce que toutes les classes vont y aller ? Comment sont répartis les créneaux, car il a été annoncé que certaines classes n'iraient qu'une fois toutes les 8 semaines ce qui fait 1 fois par période ? Ce qui semble assez peu

Les 7 classes de maternelles se rendent à la bibliothèque environ 1 fois /période.

- Les parents d'élèves veulent organiser une kermesse le 30 juin et remercient tous ceux qui ont participé à celle de l'année dernière. Les parents d'élèves veulent également faire un don de 1900 euros à l'école grâce aux bénéfices réalisés lors de cette kermesse.

Question de « Union des parents » :

Pour la mairie ;

- Gestion des PAI : Pouvez vous nous expliquer la gestion des PAI avec les enseignants, ATSEM et personnel périscolaire et ALSH ?

Infirmière du secteur les signe. Puis retour pour signature à la mairie.

Les parents doivent remplir scrupuleusement la fiche sanitaire transmise par le périscolaire et aussi communiquer les allergies alimentaires aux responsables de la cantine.

Mme Blaviel précise qu'il sera rappelé sur le mot PAI de la rentrée de septembre 2023 qu'il est important de se rapprocher du périscolaire et de la restauration pour les informer et leur transmettre un double du protocole.

Mairie

- Quand ont eu lieu les dernières formations d'urgence du personnel périscolaire ?

Des formations sont organisées régulièrement avec un roulement des animateurs concernés de façon à ce que le plus grand nombre d'entre eux soient concernés.

- Les Comptes Rendus de conseil d'école : nous constatons que les CR ne sont pas disponibles sur le site de la mairie, et qu'ils ne sont pas diffusés aux familles. Pouvons-nous acter une méthode de diffusion ?

Rappel de la mairie : Il faut une validation croisée pour pouvoir diffuser sur le site de la mairie.

Les mails et retours de mails seront donc envoyés aux 3 entités : mairie, parents d'élèves et école.

Le compte rendu des conseils d'école sont affichés au tableau d'affichage et postés sur le blog.

- Travaux classe Mme KUGENER : est ce que les travaux d'insonorisation sont faits? Lors du dernier conseil, la mairie s'est engagée à faire faire les travaux pour l'été 2022.

Mr Fanjul :Les travaux ont été effectués et le résultat semble conforme aux attentes en ce sens qu'il permet de limiter l'écho. S'il faut encore apporter des améliorations, elles pourront être étudiées et, le cas échéant, budgétées . La moitié de la classe au eu les plafonds rabaissés

Mme Kugener :. Le problème c'est que la moitié qui a été insonorisée ne se trouve pas dans l'espace où sont les bureaux des enfants,il y a donc encore un écho important.

- Alarme : avez-vous toujours les mêmes difficultés d'audition de l'alarme dans toute l'école? Des travaux sont-ils envisagés ?
- Gestion cantine : comment se passe le dernier service avec 19 classes ?

Il n'y a plus de dépassement sur le temps scolaire. Les enfants peuvent manger à leur rythme.

- Espace cour : avec 2 bungalows l'espace est il suffisant ?

Oui sur le temps scolaire car il y a maintenant 2 services

- Suite à une intrusion d'élèves du collège à 15h45 vendredi dernier aux abords de la cantine, via le portail blanc, est-il possible de rappeler les règles élémentaires de sécurité à l'ensemble des agents ?

La directrice n'était pas informée de cette intrusion.

La demande a cependant été faite.

- Avez-vous reçu le matériel commandé à Gironde numérique :

Mme Blaviel : nous avons reçu les classes mobiles avec tablettes + une grande tablette mobile numérique, des casques pour les coins écoute mais pas de liseuses.

Mr FRADJ remercie la mairie pour l'aménagement de la classe de GS CP et l'acceptation des devis.

Mme Blaviel remercie tous les partenaires et les parents d'élèves.

Fin du conseil d'école : 21h30

Prochain conseil d'école aura lieu le : jeudi 9 mars 2023

Fait à Saint Selve le 7 novembre 2022

Le Directeur ou la Directrice, Blaviel Christine

Secrétaire de séance : Mme NICOLAS Laurence

Président(e) du Conseil d'Ecole